

F-35 OU L'HISTOIRE D'UNE MANIPULATION **Révélation sur un scandale d'État**

Pierre-Alain Fridez, Éditions Favre, septembre 2025

Pierre-Alain Fridez est médecin généraliste à Fontenais, village dont il a été maire de 1997 à 2008. Ancien député au Parlement jurassien, il siège au Conseil national depuis 2011. Il se passionne depuis longtemps pour l'histoire et la géostratégie. Il a notamment publié en 2022 le livre « *Le choix du F-35, erreur grossière ou scandale d'État ?* ». Il vient de consacrer un nouvel ouvrage à cet avion que l'armée suisse a décidé d'acquérir.

En 150 pages, Pierre-Alain Fridez souligne l'erreur du gouvernement et du Parlement de choisir un avion qui n'est absolument pas approprié à la topographie et à la défense du pays et dont le prix a été grossièrement sous-évalué. Il ne mâche pas ses mots : pour lui, ce choix est un véritable scandale d'État.

Le peuple suisse qui a accepté du bout des lèvres (50,1% de oui) un crédit de 6 milliards de francs pour cet achat a été trompé. D'une part parce qu'on ne lui a pas laissé le choix de l'appareil, d'autre part parce qu'on lui a dit qu'on avait obtenu un prix fixe des Américains, ce qui a été démenti par la suite.

Lors de l'affaire des Mirages dans les années soixante, qui avait entraîné la démission du conseiller fédéral Paul Chaudet, il y avait eu naïveté, incompétence et mauvaise estimation. Avec le F-35, c'est beaucoup plus grave car les partisans de cet avion ont sciemment induit en erreur le Conseil Fédéral, en tous les cas, mais également le Parlement.

Tout d'abord en affirmant que l'avion à choisir était destiné à protéger notre espace aérien, alors que le F-35 est un appareil furtif capable de bombardier en dehors des frontières du pays. On peine à imaginer la Suisse faisant la guerre à l'Allemagne, à la France, à l'Italie ou à l'Autriche. À moins qu'on se méfie du petit Liechtenstein !!!

Nombreux dysfonctionnements

Les partisans du F-35 admettent que les performances de vol de cet avion ne sont pas très bonnes et qu'elles se situent clairement en dessous des performances des avions de combat européens évalués. Le contre-argument principal qu'ils invoquent est que ces inconvénients sont largement compensés par la furtivité du F-35. Pourtant la furtivité n'apporte aucun avantage réel pour la police du ciel ou la défense aérienne.

14

Les questions concernant le F-35 sont multiples et aucune d'entre elles n'a reçu une réponse satisfaisante :

- l'armement disponible pour ces avions est très discutable ;
- la transmission des multiples données produite par cet appareil n'est pas résolue ;
- dans un contexte politique difficile, la dépendance à l'égard des États-Unis est inappropriée ;
- l'avion choisi est toujours en développement, il accumule les retards, collectionne les problèmes et creuse les budgets ;
- le moteur actuel est défectueux et il faudra le changer aux frais de l'acheteur ;
- le bruit de cet appareil est beaucoup plus élevé que celui des avions actuels. Il faudra donc indemniser les riverains des aéroports concernés, notamment celui de Payerne.

Une complète opacité

Pierre-Alain Fridez le souligne : le peuple a été trompé. Toute une série de « précautions en lien avec la procédure » semble avoir été mise en place en amont, pour fixer le cap, avant de lancer la stratégie d'acquisition proprement dite. Quelques exemples :

- éviter soigneusement que le peuple puisse se prononcer sur le choix de l'avion ;
- assurer une complète liberté d'action aux porteurs du projet, chez Armasuisse et au sein du Département de la défense ;
- n'avoir qu'un seul écueil à franchir : convaincre le Conseil Fédéral ;
- assurer une opacité complète sur la procédure et sur les résultats des tests.

Il faut aussi souligner que la question de la formation des pilotes a été minimisée, que les expériences d'autres pays ayant acquis des F-35 n'ont pas été prises en compte et que les frais importants inhérents à l'intégration de l'avion dans l'architecture de l'armée suisse ont été passés sous silence. Et que dire des 79 tests (absence totale de transparence) qui ont permis de choisir l'appareil ?

L'équipe restreinte chargée de « monter » le dossier d'évaluation a réussi le tour de force de relever une série incroyable de défis, aidée en cela par l'absence de clairvoyance et de véritable volonté de contrôle des instances à tous les niveaux, parlementaires compris.

Selon Pierre-Alain Fridez, ces différents dysfonctionnements méritent pour le moins la création d'une commission d'enquête parlementaire (CEP), comme à l'époque des Mirages. Avec le crédit voté par le peuple et les suppléments annoncés, on arrivera à la somme astronomique de 200 millions de francs par appareil. Et l'auteur du livre de conclure : « Cet avion est et restera, quoi qu'il arrive, un mauvais choix évident pour la Suisse ».

Les parlementaires fédéraux ne peuvent plus ignorer le désastre sans fin du F-35. S'entêter à acheter cet appareil et refuser la création d'une commission d'enquête reviendrait à trahir la confiance du peuple et à nuire gravement à l'esprit démocratique du pays. La Suisse n'a pas besoin d'un tel scénario catastrophe !

Rémy Cosandey